

## AVIS PUBLIC

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire de l'arrondissement d'Outremont :

1° **QUE** l'arrondissement doit statuer sur une demande de dérogation mineure reçue par la division urbanisme, permis et inspection de la Direction d'arrondissement adjointe – Gestion du territoire, du patrimoine et du bureau de projets, visant l'immeuble situé au **957, avenue Dunlop** et portant sur l'objet suivant :

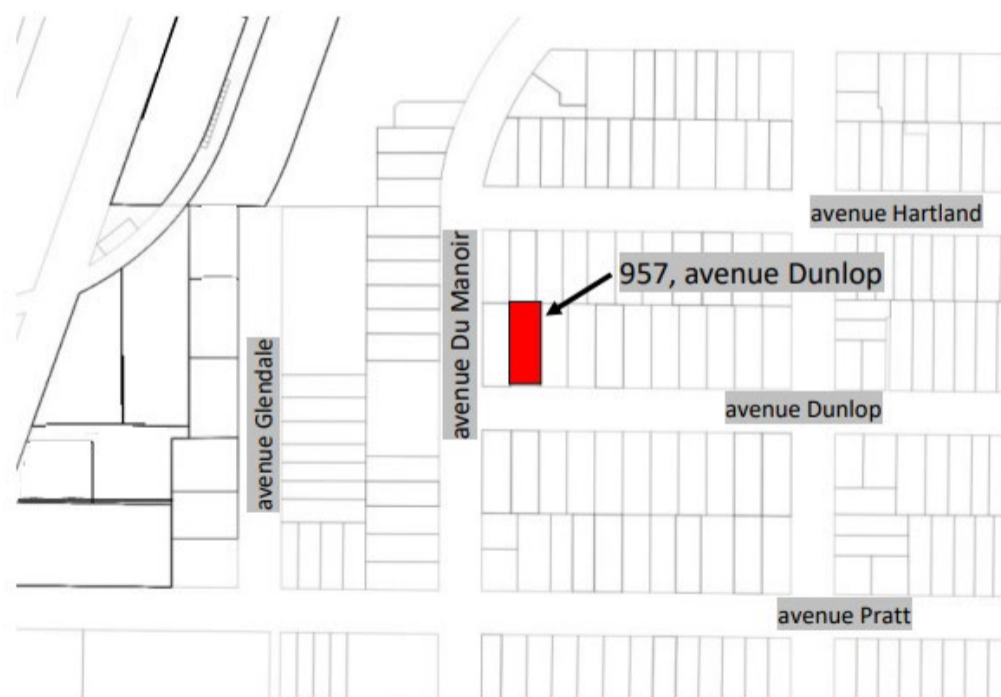
- La demande de dérogation mineure vise à omettre l'application de l'article 7.12.1 du *Règlement de zonage* (1177) concernant la couverture au sol.

L'article 7.12.1 prévoit ce qui suit :

« Le pourcentage de couverture au sol maximum autorisé pour chaque zone selon le type d'usage est indiqué à la grille des usages et des normes. »

- La demande de dérogation mineure pour l'immeuble situé au 957, avenue Dunlop a fait l'objet d'une recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de la réunion tenue le 16 octobre 2024, tout comme le dossier PIIA.

L'immeuble est situé dans la zone RA-28 du règlement de zonage 1177. Le pourcentage de couverture au sol maximal pour la zone RA-28 est de 35% et le pourcentage de couverture au sol à la suite des travaux est de 37,5% du lot.



2° **QUE** le conseil d'arrondissement statuera sur cette demande de dérogation mineure au cours de sa séance ordinaire devant se tenir à **19 h le mardi, 3 décembre 2024** à la salle du conseil de l'arrondissement située au 530, avenue Davaar à Outremont;

- 3° **QU'À** l'occasion de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil sur cette demande;
- 4° **QUE** dans l'éventualité où le conseil décidait d'accorder cette demande de dérogation mineure, l'agrandissement du bâtiment au 957, avenue Dunlop, sera réputé conforme aux dispositions du *Règlement de zonage* (1177) de l'arrondissement d'Outremont.

Pour de plus amples renseignements, veuillez-vous contacter M. Gabriel Van Beverhoudt, conseiller en planification au 514 495-6292 à la Direction adjointe d'arrondissement – Gestion du territoire, du patrimoine et du bureau de projets.

Montréal, le 18 novembre 2024

La Secrétaire d'arrondissement,

Julie Desjardins, avocate